

- Tous les pays des Caraïbes du Commonwealth seront admissibles à une aide canadienne au développement, peu importe le niveau de leur développement économique.
- Nous sommes disposés à consentir une aide spéciale supplémentaire de soutien à la balance des paiements des pays dont les besoins en la matière sont internationalement reconnus et pour lesquels le Fonds monétaire international a convenu d'un programme de redressement. Ces crédits additionnels viennent s'**ajouter à notre aide courante.**
- Pour ce qui est des objectifs de programmation de cette aide accrue, nous collaborerons avec les pays antillais pour mettre davantage l'accent sur le maintien de la stabilité économique, sociale et politique, ainsi que sur **la promotion d'une croissance et d'un développement économique soutenu.**
- Dans le cadre de l'Accord Canada/Caricom, nous accorderons une attention toute particulière aux besoins de développement des pays moins développés des Caraïbes orientales. Le Canada est disposé à organiser ce printemps, de concert avec la Banque mondiale, une réunion consultative spéciale sur les besoins des îles Leeward et Windward.
- Nous continuerons d'accorder la plus haute priorité possible à l'accroissement de la coopération régionale.
- Pour accélérer l'acheminement des crédits d'aide au développement et rendre plus efficace la préparation des programmes, nous envisagerons sérieusement la possibilité de décentraliser les opérations de l'ACDI sur le terrain.
- Nous fournirons une assistance technique accrue qui se concentrera sur la gestion économique et financière dans le secteur public ainsi que sur les activités de production dans le secteur privé.
- Le Canada pourra consentir chaque année au Caricom 1 million de dollars à des taux très concessionnels dans le cadre de ses crédits de coopération industrielle de façon à permettre l'embauche d'experts canadiens qui collaboreraient à la planification et à l'application des programmes de développement industriel.
- À la demande du Caricom, le Canada est disposé à détacher, pour une période maximale de trois ans, un haut fonctionnaire canadien auprès du bureau conjoint Canada/Caricom pour la coopération industrielle.
- Le Canada accepte de même de participer au financement de solutions de rechange aux actuels problèmes énergétiques en commandant des études et en appuyant les sociétés